

Au 31 décembre 2020, 81 000 apprentis en Auvergne-Rhône-Alpes et une forte progression dans le supérieur

Les effectifs de l'apprentissage croissent de 37,3 % dans la région Auvergne-Rhône-Alpes en 2020. Ceci constitue une très forte hausse par rapport aux années précédentes. Les effectifs des formations du second degré augmentent moins vite (+13,1 %) que les formations du supérieur (+72,5%). Actuellement, un apprenti sur deux est en formation dans le supérieur. Ce sont les formations du domaine des services qui portent l'essentiel de la croissance. Ceci profite en particulier aux filles, qui choisissent moins souvent le domaine de la production. Elles restent toutefois minoritaires dans l'apprentissage. En EPLE, la croissance des effectifs n'est que de 2,6 %.

Au 31 décembre 2020, la région Auvergne-Rhône-Alpes comptait 81 141 apprentis en formation sur son territoire. Il s'agit là d'apprentis pris en charge par les sites de formation de la région, la gestion étant assumée le plus souvent par des OF-CFA localisés dans la région, quelquefois par des OF-CFA extra-régionaux.

Après la réforme de l'apprentissage de 2019, le nombre d'OF-CFA régionaux a fortement augmenté en 2020. En effet, si un petit nombre de CFA ont fusionné à la rentrée 2020, d'autres se sont scindés en plusieurs entités. De plus, un nombre important d'organismes de formation initiale ou continue ont décidé de gérer aussi des apprentis en devenant OF-CFA. Les formations en ap-

prentissage ont lieu sur 753 sites d'Auvergne-Rhône-Alpes, soit 68 sites supplémentaires par rapport à 2019.

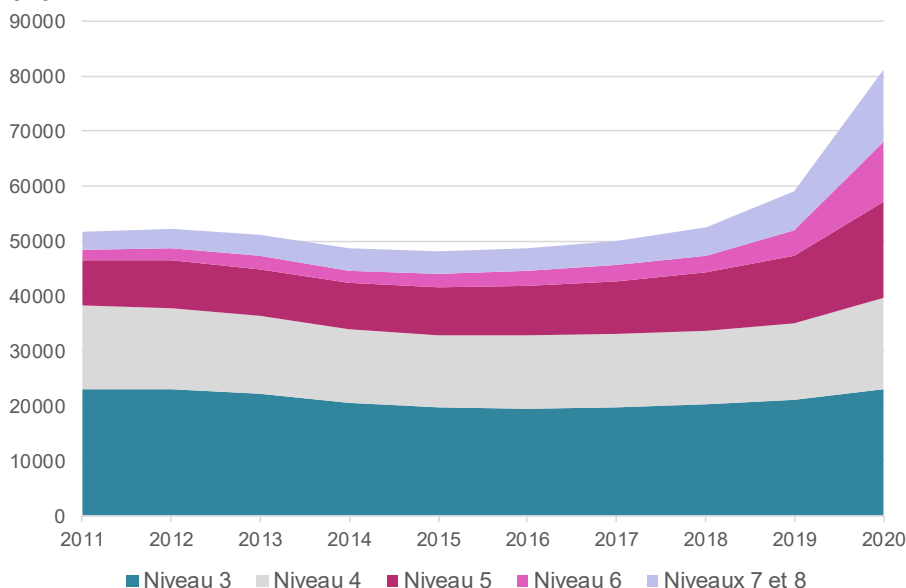
➤ **Un peu plus de la moitié des apprentis sont dans l'enseignement supérieur**

Pour la première fois dans la région, le nombre d'apprentis de niveau 5 (au sens du cadre national des certificats professionnels : BTS, DUT...) a dépassé en 2020 le nombre d'apprentis de niveau 4 (baccalauréat professionnel, BP). Les formations du secondaire, qui représentaient trois apprentis sur quatre en 2011, concernent en 2020 moins de la moitié des apprentis (48,8 %).

L'apprentissage a connu une décline de ses effectifs entre 2011 et 2015, due à une baisse dans les formations du secondaire. Les effectifs globaux augmentent à nouveau de 1,2 % en 2016, et de façon quasi exponentielle depuis : 3,2 % et 4,9 % les années suivantes, 12,4 % en 2019 et 37,3 % en 2020. La croissance en Auvergne-Rhône-Alpes en 2020 est une des plus élevées de France, après celles des régions PACA, Bretagne et Île de France.

Cette croissance provient de la conjugaison de plusieurs phénomènes : une forte augmentation du nombre d'entrants en apprentissage, y compris du fait de la transformation de contrats de professionnalisation (cf. à ce sujet partie 5 : « Les entrants »), et la poursuite d'études de la forte cohorte de jeunes entrés en apprentissage en 2019. L'augmentation globale est largement le fait du fort dynamisme des formations du supérieur.

1. Évolution des effectifs d'apprentis selon le niveau de formation entre 2011 et 2020



Champ : Apprentis dans les sites de formation d'Auvergne-Rhône-Alpes au 31 décembre 2020

Source : DEPP-MENJS-MESRI, enquête SIFA.

Très forte croissance dans le supérieur

Les effectifs des formations du supérieur ont augmenté de 72,5 %, bien plus qu'en 2019 (26,9 %).

De par son poids, le niveau 5 (BTS et plus marginalement DUT) est le niveau le plus important, puisqu'il regroupe la moitié des apprentis du supérieur. Sa croissance est moins élevée (+41,7 %) que le niveau 6 (licence), dont les effectifs ont plus que doublé (+135,2 %), ou que les niveaux 7 et 8 (+85,0 %). Principal diplôme de niveau 5, le BTS a vu ses effectifs croître de 38,3%, après une hausse de 14 % en 2019. Diplôme de niveau 6, la licence a vu son taux de croissance, qui oscillait entre 5 et 10 % dans la période 2014 à 2018, atteindre 28,1 % en 2019, puis 82,6 % en 2020. Aux niveaux plus élevés, l'augmentation est de 50,6 % en master, qui fait suite à celle de 40,2 % en 2019. Le diplôme d'ingénieur a, quant à lui, une croissance stable autour de 8% depuis 2014. La hausse des effectifs est enfin très importante pour l'ensemble des autres diplômes — principalement des certifications professionnelles relevant du ministère en charge du Travail — qui triplent leurs effectifs pour les niveaux 6, ainsi que pour les niveaux 7 et 8.

Les services sont surreprésentés dans les formations du supérieur, notamment au niveau 6 : 78,9 % des apprentis suivent une formation dans le domaine des services. Cette part s'est fortement accrue depuis 2019 : +10,7 points dans le niveau 5 et +17,6 points dans les niveaux 7 et 8.

Plus encore que dans le secondaire, la croissance régionale des effectifs d'apprentis dans l'enseignement supérieur est plus élevée que celle constatée au national : +35 points au niveau 6 et +26 points aux niveaux 7 et 8.

➤ Croissance forte dans les formations du second degré

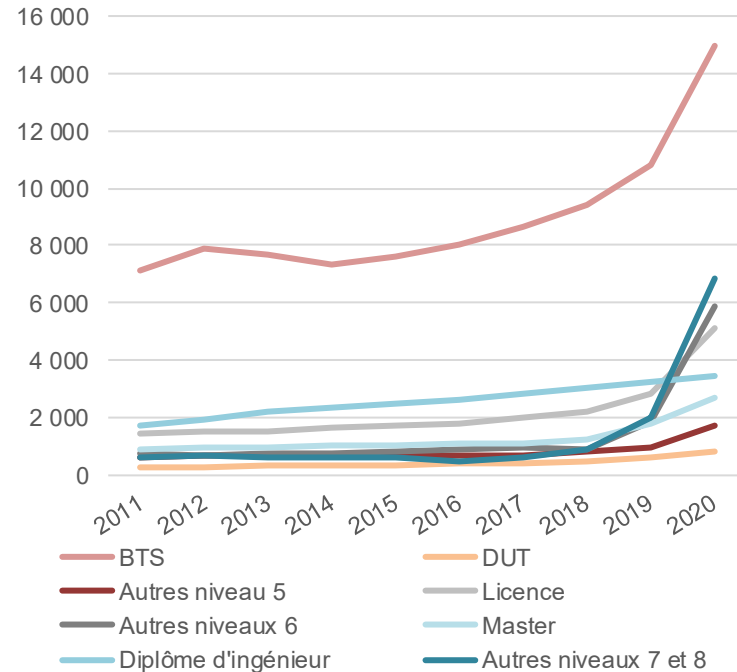
Pour les formations du second degré, la croissance constatée en 2019 (+4,2 %) s'est amplifiée en 2020 (+13,1 %). La hausse des effectifs globaux a été deux fois moins élevée dans le niveau 3 (+9,2 %) que dans le niveau 4 (+19,0 %). Diplôme de niveau 3, le CAP est préparé par un apprenti du secondaire sur deux. Après avoir connu une forte baisse entre 2011 et 2016 (-16,4 %), ses effectifs connaissent une croissance soutenue depuis trois ans : +3,6 % en 2018, +2,9 % en 2019 et +6,5 % en 2020.

Principaux diplômes de niveau 4, le baccalauréat professionnel et le brevet professionnel ont vu leurs effectifs croître de plus de 10 % en 2021. Mais ce sont les autres diplômes, qui comportent des effectifs plus limités et comprennent essentiellement des certifications professionnelles relevant du ministère en charge du Travail, qui ont connu la plus forte croissance en taux (+79,7 % et +70,4 % pour les niveaux 3 et 4 respectivement).

Le domaine de la production est majoritaire dans le second degré : 75,8 % des apprentis de niveau 3 et 60,2 % au niveau 4. La part des services progresse toutefois de près de 3 points par rapport à 2019, car la croissance dans ce domaine a été forte (+25,1 % contre +8,5 % dans le domaine de la production).

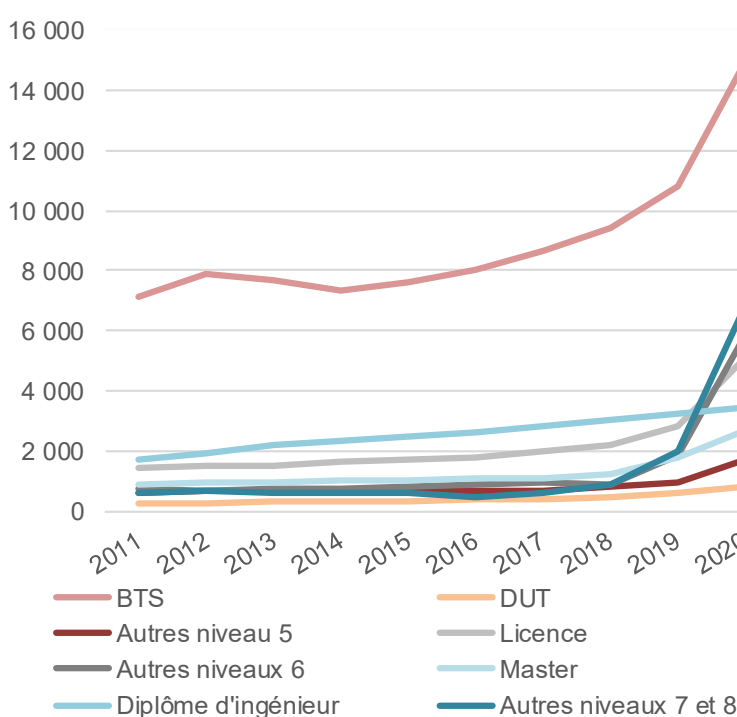
Par rapport à la France, la croissance régionale est plus importante dans le secondaire (+1,7 point), mais aussi

2. Évolution des effectifs d'apprentis du supérieur selon la formation entre 2011 et 2020



Champ : apprentis en formation sur un site d'Auvergne-Rhône-Alpes au 31 décembre 2020

3. Évolution des effectifs d'apprentis du second degré selon la formation entre 2011 et 2020



Champ : apprentis en formation sur un site d'Auvergne-Rhône-Alpes au 31 décembre 2020

Source : DEPP-MENJS-MESRI, enquête SIFA.

dans les principaux diplômes de niveaux 3 et 4, à l'exception des mentions complémentaires de niveau 3.

➤ Les filles sous-représentées dans l'apprentissage

Dans les formations du secondaire, un apprenti sur quatre est une fille. En CAP et en baccalauréat professionnel, les filles ne représentent que respectivement 21,6 % et 16,2 % des effectifs, ce qui est inférieur à leur poids dans la voie scolaire, où elles sont respectivement 36,2 % et 41,1 % des élèves.

4. Répartition et évolution des effectifs d'apprentis par diplôme préparé

Diplôme		Apprentis				Poids de la formation en 2020		Part des filles en 2020 (%)	Entrants en apprentissage			
		Effectifs		Évolution (%)		Région	France		Effectifs		Évolution (%)	
		2019	2020	Région	France			Région	France	2019	2020	Région
Niveau 3	CAP	19 505	20 774	6,5	4,8	25,6	25,6	21,6	11 267	11 658	3,5	0,2
	MC	779	841	8,0	17,3	1,0	1,2	34,1	777	832	7,1	17,7
	Autres	767	1 378	79,7	83,7	1,7	2,0	56,4	576	1 171	103,3	106,6
	Total	21 051	22 993	9,2	8,6	28,3	28,9	24,1	12 620	13 661	8,2	7,0
Niveau 4	Bac pro	6 899	7 633	10,6	7,2	9,4	9,1	16,2	2 911	3 049	4,7	0,4
	BP	5 261	5 923	12,6	10,8	7,3	7,0	43,0	2 849	3 366	18,1	15,1
	Autres	1 777	3 028	70,4	63,0	3,7	3,6	39,2	1 292	2 559	98,1	81,7
	Total	13 937	16 584	19,0	15,8	20,4	19,7	29,9	7 052	8 974	27,3	22,1
Secondaire		34 988	39 577	13,1	11,4	48,8	48,6	26,6	19 672	22 635	15,1	12,2
Niveau 5	BTS	10 836	14 994	38,4	38,2	18,5	17,4	39,1	6 229	9 510	52,7	56,8
	DUT	610	831	36,2	15,3	1,0	1,5	41,5	456	570	25,0	10,5
	Autres	954	1 740	82,4	96,3	2,1	2,6	30,4	581	1 406	142,0	148,2
	Total	12 400	17 565	41,7	41,4	21,6	21,5	38,4	7 266	11 486	58,1	61,0
Niveau 6	Licence	2 807	5 125	82,6	51,4	6,3	5,5	42,8	2 796	5 095	82,2	51,3
	Autres	1 883	5 908	213,8	166,5	7,3	7,1	55,1	1 629	5 091	212,5	178,6
	Total	4 690	11 033	135,2	100,0	13,6	12,5	49,4	4 425	10 186	130,2	98,1
Niveaux 7 et 8	Ingénieur	3 239	3 468	7,1	6,2	4,3	4,3	19,3	1 153	1 250	8,4	-0,1
	Master	1 764	2 675	51,6	31,3	3,3	4,5	51,9	1 202	2 215	84,3	26,8
	Autres	2 007	6 823	240,0	149,5	8,4	8,5	52,5	1 436	5 151	258,7	163,3
	Total	7 010	12 966	85,0	58,9	16,0	17,3	43,5	3 791	8 616	127,3	69,8
Supérieur		24 100	41 564	72,5	58,6	51,2	51,4	42,9	15 482	30 288	95,6	73,7
Total		59 088	81 141	37,3	31,5	100,0	100,0	34,9	35 154	52 923	50,5	40,3

Champ : apprentis en formation sur un site d'Auvergne-Rhône-Alpes au 31 décembre 2020

Source : DEPP-MENJS-MESRI, enquête SIFA.

Leur part est plus importante dans les MC, BP et autres diplômes. Les garçons sont encore majoritaires dans les formations du supérieur (57,1 %), mais les écarts entre femmes et hommes sont moins marqués — la parité étant même atteinte au niveau 6. Si les femmes sont sous-représentées en apprentissage, on note un rééquilibrage de un à six points dans tous les niveaux entre 2019 et 2020. Ce rééquilibrage est largement explicable par le dynamisme du domaine des services, où les femmes sont mieux représentées.

➤ La croissance du nombre d'entrants portée par le domaine des services

Le nombre total d'entrants en apprentissage (cf. définition en fin de note), a augmenté de 50,5% par rapport à 2019. En CAP et en baccalauréat professionnel, cette augmentation est de +3,5 % et +4,7 % dans la région, bien plus qu'au niveau national (respectivement +0,2 % et +0,4 %). Pour le diplôme d'ingénieur, le nombre d'entrants dans la région croît encore plus fortement (+8,4 %), alors qu'il stagne en France (- 0,1 %). Le rythme de croissance est également plus important en Auvergne-Rhône-Alpes pour toutes les formations du supérieur, hormis les BTS.

La croissance des effectifs d'entrants est essentiellement le fait des services, dont la progression est de 96 %. Les domaines de formation des services qui ont le plus progressé sont deux domaines qui recrutent essentiellement dans le supérieur : « Echanges et gestion » et

« Communication et information », avec respectivement 9 251 et 2 630 entrants supplémentaires en 2020, soit plus du double de l'année précédente (+112 % et +157 % respectivement). Le domaine "Services aux personnes" progresse aussi notablement, avec 2 301 entrants supplémentaires (+52 %), grâce aux formations du secondaire dans les spécialités d'« animation culturelle et sportive », de « coiffure » et de « travail social ».

Dans le secteur de la production, la croissance du nombre d'entrants n'est que de 15 %, avec une progression en effectif plus importante dans les domaines du « Génie civil construction et bois » (832 entrants en plus, soit +20 %) et de la « Mécanique électricité électronique » (740 entrants en plus, soit +13 %), domaines qui progressent surtout dans les formations du secondaire.

Si l'on s'intéresse à la formation d'origine de ces entrants, on note qu'un tiers d'entre eux viennent du supérieur et un quart du cycle professionnel. Le nombre d'entrants venant du supérieur, a même doublé par rapport à 2019. On note également une hausse importante (+66,7 %) des entrants qui étaient en contrat professionnel, en formation continue, en stage, en emploi ou sans emploi. Ceci peut s'expliquer par un possible transfert d'une partie des contrats de professionnalisation, dont le nombre a fortement baissé en 2020 (- 48 % au niveau national), vers les contrats d'apprentissage. A l'inverse, le nombre d'apprentis venant du premier cycle a diminué de 8,0 % : ils ne représentent plus que 11,0 % des apprentis, contre 18,0 % en 2019.

➤ **L'apprentissage en EPLE moins développé dans la région**

Les EPLE (Etablissement Public Local d'Enseignement du second degré) ont la possibilité d'accueillir des apprentis dont la gestion est confiée à des OF- CFA privés ou publics. Dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, on compte 5 045 apprentis en EPLE, dont un peu moins de la moitié (45 %) suivent une formation en BTS. Le deuxième diplôme le plus préparé en EPLE est le CAP (1 159 apprentis).

La part des EPLE dans l'apprentissage est plus faible dans la région qu'en France (6,2 % pour 7,7 %), ce qui se vérifie à tous les niveaux et pour les principales formations. C'est notamment le cas pour les apprentis en baccalauréat professionnel, puisque 12,0 % d'entre eux suivent leur formation dans un EPLE, contre 16,1 % en France. L'évolution des effectifs en 2020 est plus favorable dans la région pour le niveau 4 (+2,9 points par rapport au national), grâce notamment à une forte progression des brevets professionnels (+26,6 % contre 8,3 % en France). En revanche, on note une baisse du nombre d'apprentis en EPLE de niveau 5 (-3,2 %),

5. Effectifs d'apprentis en EPLE par niveau de formation en 2020

	Apprentis en EPLE	Ensemble des apprentis	Part en EPLE		Évolution EPLE 2020/2019 (%)	
			Région	France	Région	France
Niveau 3	1 309	22 993	5,7	6,9	3,8	3,8
<i>dont CAP</i>	1 159	20 774	5,6	7,2	1,6	2,4
Niveau 4	1 385	16 584	8,4	11,2	10,4	7,5
<i>dont brevet professionnel</i>	338	5 923	5,7	8,9	26,6	8,3
<i>dont bac professionnel</i>	915	7 633	12,0	16,1	4,3	6,8
Niveau 5	2 270	17 565	12,9	14,9	-3,2	16,7
<i>dont BTS</i>	2 238	14 994	14,9	18,2	-4,3	17,2
Niveaux 6, 7 et 8	81	23 999	0,3	0,7	42,1	0,6
Total	5 045	81 141	6,2	7,7	2,6	9,9

Champ : apprentis en formation sur un site d'Auvergne-Rhône-Alpes au 31 décembre 2020

Source : DEPP-MENJS-MESRI, enquête SIFA.

Définitions :

OF-CFA (Organisme de Formation – Centre de Formation d'apprentis) : il s'agit, depuis le 1er janvier 2019, d'un organisme de formation qui dispense des actions de formation par apprentissage. Il a la responsabilité administrative et, éventuellement, pédagogique des enseignements dispensés.

Apprentis : jeunes, théoriquement âgés de 16 à 29 ans, qui préparent un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique (ou une certification) dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier associant une formation en entreprise (sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage) et des enseignements dispensés dans un OF-CFA. Des dérogations sur la limite d'âge sont possibles, en cas d'enchaînement de formations en apprentissage, de reprise d'un commerce et également pour les personnes reconnues en tant que travailleur handicapé.

Entrants : Les entrants en apprentissage sont les apprentis

- soit inscrits dans une première année de formation en apprentissage et non redoublants (qu'ils aient été scolaires ou apprentis l'année précédente) ;

- soit de jeunes inscrits dans une année autre que la première année du diplôme, à la condition qu'ils n'aient pas été apprentis l'année précédente.

Par exemple, les jeunes qui n'étaient pas apprentis et qui entrent directement en deuxième ou troisième année de formation en apprentissage d'un baccalauréat professionnel du fait d'une dérogation liée à leur niveau de compétence sont comptabilisés comme des entrants en apprentissage. Ceux qui étaient déjà apprentis ne sont pas comptabilisés.

Sources : Le système d'information sur la formation des apprentis (SIFA) de la DEPP recueille auprès des OF-CFA de façon exhaustive des données individuelles sur les personnes inscrites en apprentissage et présentes au 31 décembre de chaque année.

Champ : L'enquête Sifa a été réalisée sur le champ des OF-CFA repérés et immatriculés à la date du 31 décembre 2020. Les apprentis sont ici les apprentis formés sur un site de la région académique Auvergne-Rhône-Alpes.

Directeur de publication : Olivier Dugrip,
Recteur de Région Académique Auvergne Rhône-Alpes
Service Interacadémique de la Statistique de l'Evaluation de la
Prospective et de la Performance (SIASEPP)

siassepp@region-academique-auvergne-rhone-alpes.fr

92, rue de Marseille - BP 7227 - 69007 Lyon Cedex 07

Rédacteur en chef : Pascal Arros

Cheffe de projet : Mireille Domenge-Vigneron

Auteur : Raymond Prinzis

ISSN : en cours